

COVID 19 : Les permanences du Service social départemental



L'accueil téléphonique d'urgence du Service Social Départemental : 01 34 33 50 00 Tous les jours destiné au public (9h à 12h et 13h30 à 16h) et aux partenaires

Une équipe pluridisciplinaire en présentiel en lien avec des collaborateurs en télétravail :

- Réponse aux demandes d'aide alimentaire
- Accès et maintien des droits sociaux
- Hébergement d'urgence (orientations ou prise en charge du public vulnérables femmes enceintes et /ou avec enfants de moins de 3 ans , femmes victimes de violence)
- Difficultés et violences intrafamiliales
- Traitement des informations préoccupantes enfance

Vous pouvez contacter téléphoniquement l'antenne sociale de votre territoire qui vous orientera vers d'un des sites suivants (transfert de ligne ou répondeur) :

- Argenteuil au 01 34 33 54 54 (TISMS ARGENTEUIL et HERBLAY)
- Eaubonne au 01 34 33 56 80 (TISMS EAUBONNE et MONTMORENCY)
- Garges-lès-Gonesse au 01 34 33 81 81 (TISMS GARGES, VILLIERS-LE-BEL, GONESSE)
- Beaumont-sur-Oise au 01 34 33 59 04 (TISMS BEAUMONT et SARCELLES)
- Vauréal au 01 34 33 50 00 (TISMS L'HAUTIL, CERGY, MARINES)

Infos pratiques

Le service social du département met en place une permanence d'urgence : l'accueil téléphonique se fait tous les jours pour le public (9h à 12h et 13h30 à 16h) et pour les partenaires